

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 06/07/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 37 Nombre de suffrages exprimés : 44 Votes Pour : 44 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Convention Territoriale Globale – renouvellement des élus référents N° 2023-76
--	---

Présents (37) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, GAILHARD Christophe, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

Absents excusés (18) : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, FORTUNE Didier.

Procurations (7) :
DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
ANGLADE Jean-Louis à GAILHARD Christophe
FINES Frédéric à MALERE Hélène
CARTAN Olivier à PELIEU Michel
SOLANA Michel à RICARD Louis
AIZIER Philippe à MIR André
NARS Aline à DARAN René

Monsieur Alain RIVIERE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose,

Dans le cadre de sa politique de proximité, la CAF des Hautes-Pyrénées signe avec les communautés de communes depuis 2019, une Convention Territoriale Globale de service aux familles.

Celle-ci comprend une phase de diagnostic partagé sur les thématiques suivantes : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, vie sociale, logement ; de ce travail découle un plan d'action sur 4 ans.

La CTG est un document cadre qui s'articule avec les autres dispositifs existant de la communauté de communes, de la CAF et du Conseil départemental.

La communauté de communes a signé sa 1^{ère} CTG le 12 novembre 2019 pour une durée de 4 ans, jusqu'au 31 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.

La CNAF poursuivant ses politiques territorialisées, il est proposé de travailler à la mise en œuvre d'une seconde CTG sur les mêmes principes ; le travail de bilan et de mise à jour du diagnostic est prévu pour les mois prochains.

La gouvernance de ce contrat serait toujours assurée par un comité de pilotage qui comprendrait des représentants de la CAF, de la communauté de communes et désormais du conseil départemental.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de désigner les représentants pour le comité de pilotage de la 2^{ème} CTG Aure Louron, rappelant les noms des représentants pour la 1^{ère} CTG : Maryse BEYRIE, Nadine DESMARAIS, Albert BAZERQUE, Olivier CARTAN, André MIR, Jean-Louis ANGLADE.

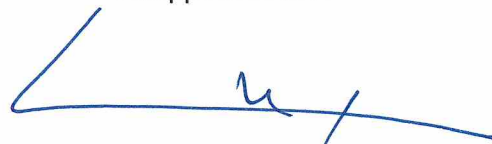
Sont proposés pour cette 2^{ème} CTG : Maryse BEYRIE, Nadine DESMARAIS, Caroline PETIT, Olivier CARTAN, Aline NARS et Jean-Louis ANGLADE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la nomination de **Maryse BEYRIE, Nadine DESMARAIS, Caroline PETIT, Olivier CARTAN, Aline NARS et Jean-Louis ANGLADE** comme élus référents pour cette 2^{ème} CTG ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU